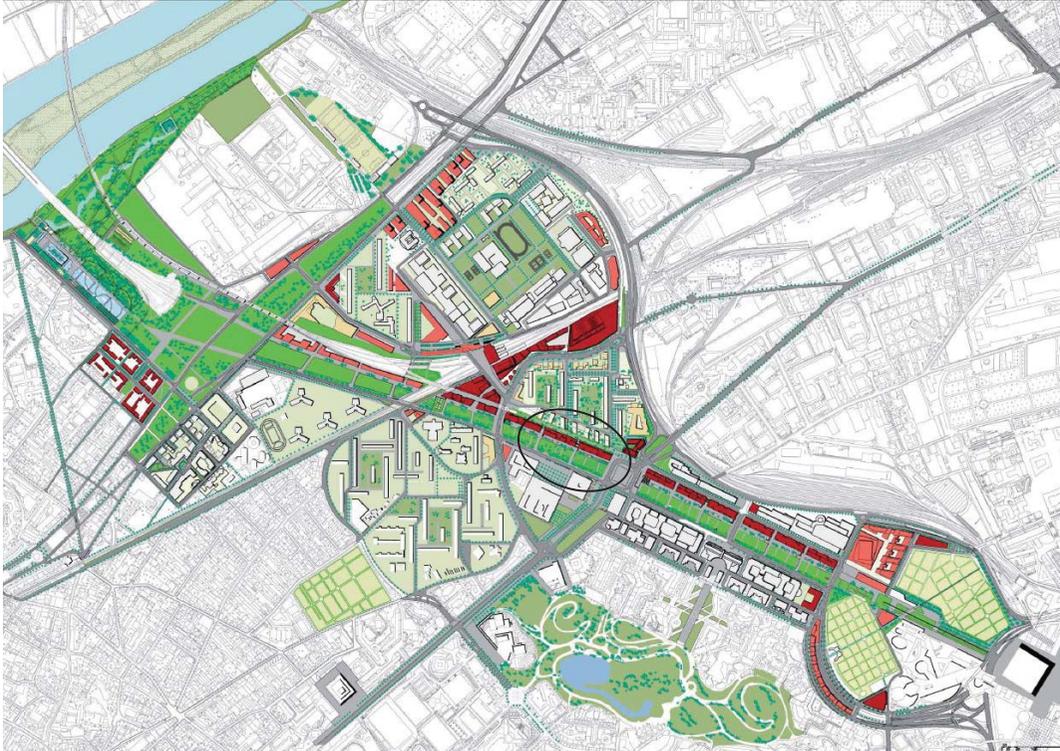


Maîtrise d'œuvre d'espaces publics - Terrasses 10 et 11 à Nanterre



Longtemps Nanterre a tenu malgré elle le rôle d'arrière-cour de la Défense, subordonnée aux besoins de quartiers d'affaires et d'activités autrement plus denses et «rentables». La réparation de 30 ans de mauvais traitements a pris la forme du projet Seine-Arche, qui s'applique à requalifier une friche exceptionnellement vaste, où gare de triage, chantier de chemin de fer, émergences techniques de l'autoroute, terrains vagues plus ou moins inaccessibles, cheminements malins vers la gare RER, ou encore parking sauvage devant la préfecture, restaient à urbaniser.

La colonne vertébrale du projet est constituée par 17 terrasses s'étendant de la Seine à l'ouest jusqu'au pied de la Grande Arche, avec des altimétries montantes puis descendantes liées à la présence de l'autoroute A14 enterrée. La dénivellation générale de plus de 25 mètres est l'occasion de mettre en scène les «cassures» entre terrasses par des murs cyclopéens qui cadrent et scandent à un rythme régulier les espaces publics nouvellement créés : boulevard longitudinal, piste cyclable, noue linéaire, promenades plantées.

Les six premières Terrasses réalisées à ce jour, de 12 à 17, côté Arche, ont une géométrie très rigoureuse, avec une très forte continuité de mobilier urbain et de plantations de l'une à l'autre. Cependant, dès lors que l'on traverse la place Nelson Mandela, qui est au centre de la composition, les Terrasses 11, 10 et 9 proposent un dessin moins rationnel, et des plantations d'arbres fruitiers qui évoquent plus la campagne qu'un parc urbain.

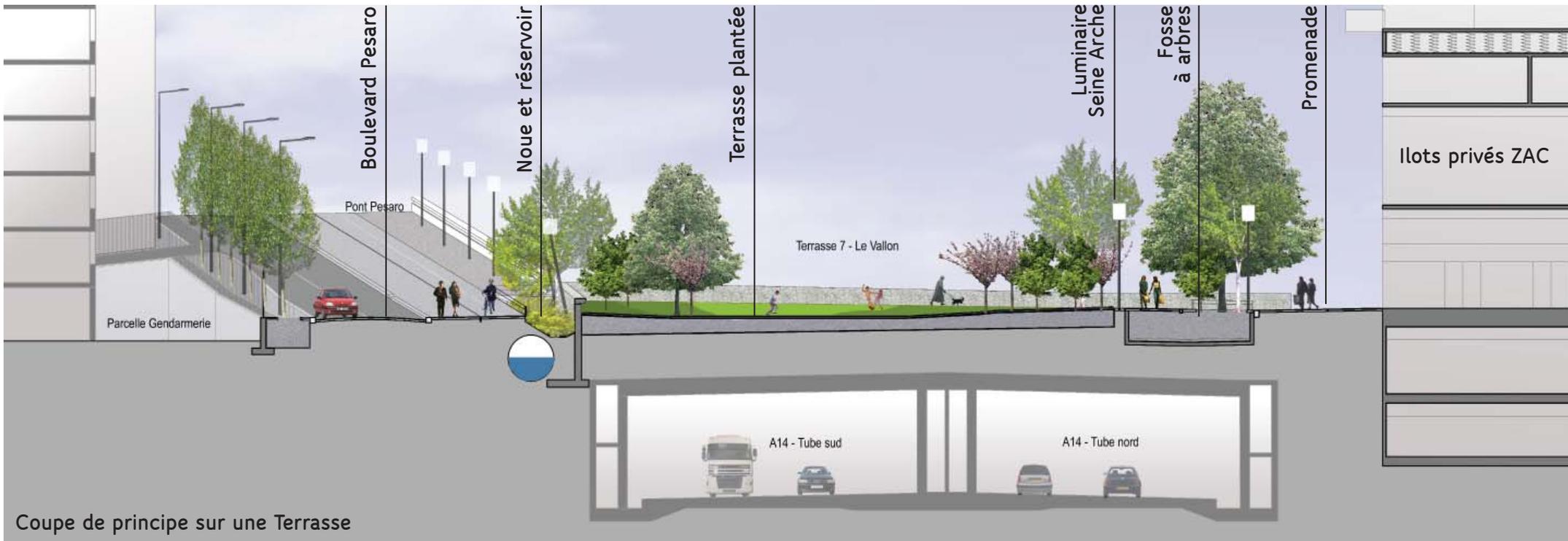
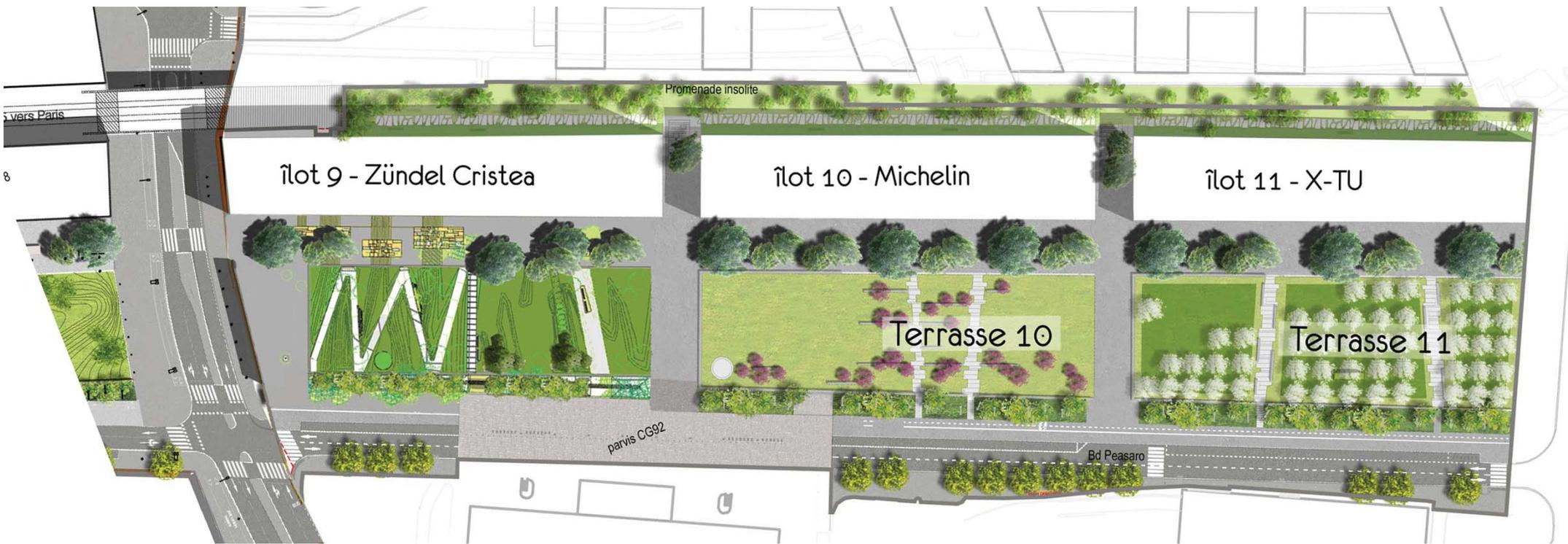
Le principal défi d'une telle maîtrise d'œuvre est de proposer et de garantir *in fine* des détails et finitions de grande qualité, aussi bien en génie civil qu'en serrurerie ou mobilier sur mesure, tout en traitant de manière efficace et pérenne les contraintes techniques inhérentes à un site d'une grande complexité :

- aspects structurels de l'A14 et du tube RER, avec des tolérances de charges qui exigent des remblais allégés, de type polystyrène ou billes d'argile. De ce point de vue-là, les contraintes sont proches de celles d'un urbanisme sur dalle ;
- gestion des eaux pluviales, dans un contexte de fortes pentes ;
- nécessité d'assurer la parfaite étanchéité de tous les ouvrages en infrastructure, qu'il s'agisse des deux tubes de l'autoroute, des sorties de secours, des ventilations, de parkings et locaux techniques enterrés ;
- intégration architecturale et paysagère des nombreuses émergences techniques qui émaillent les Terrasses : sorties de secours de l'A14, ventilations hautes, locaux techniques.

La meilleure récompense d'un tel projet est sans doute que les gens se promenant sur les Terrasses n'aient pas le sentiment de marcher au-dessus de l'autoroute, du RER A et d'une myriade d'équipements techniques.

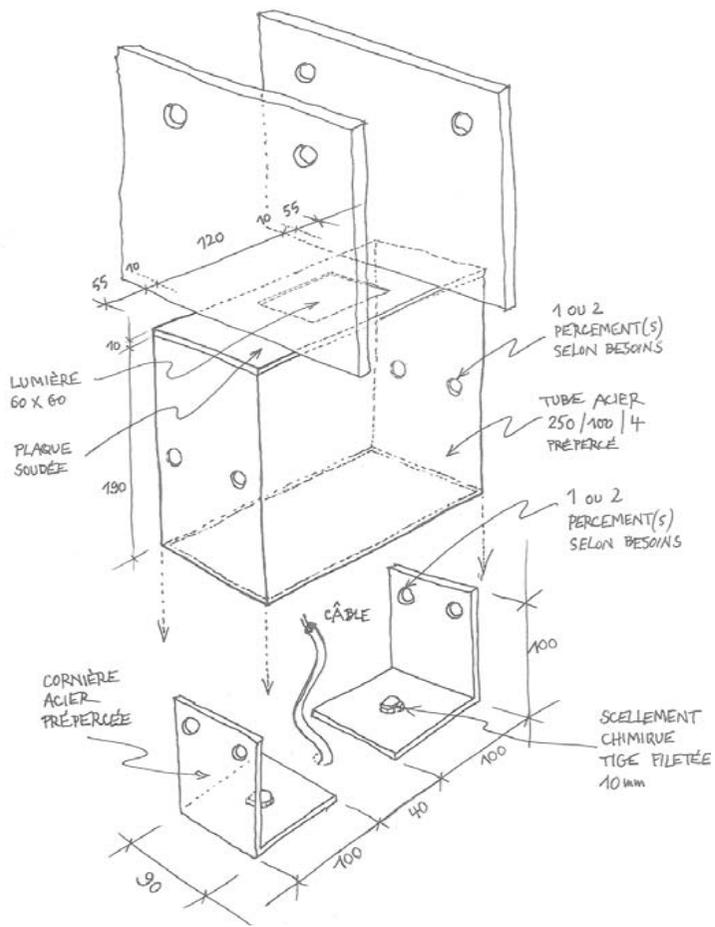
Etat initial du site des Terrasses 9 à 11





Coupe de principe sur une Terrasse

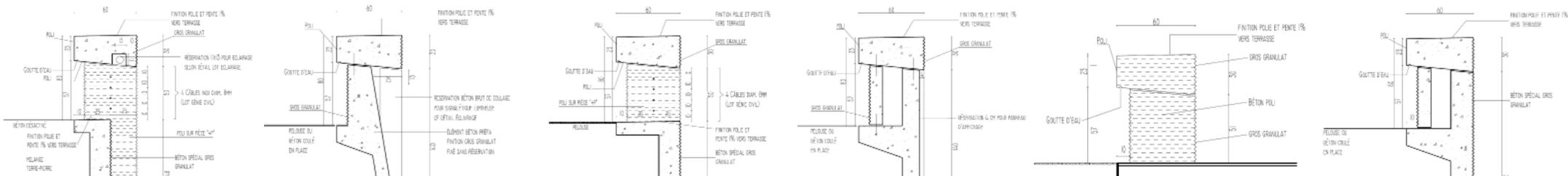
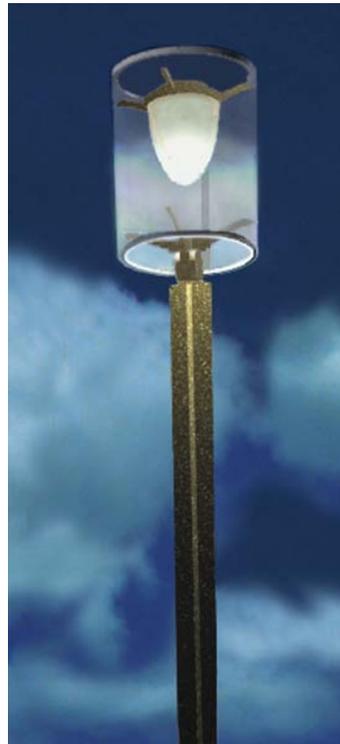


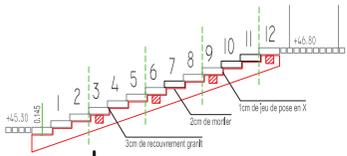


Mise au point d'un prototype de banc acier laqué et châtaignier

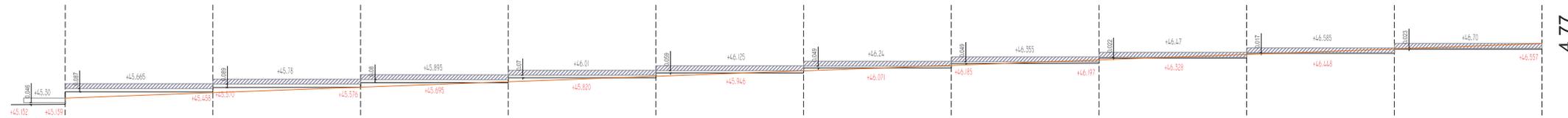


Différentes vues des Terrasses 12 à 17, ouvertes au public



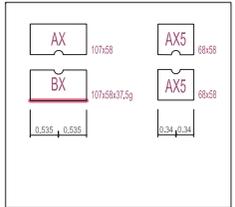
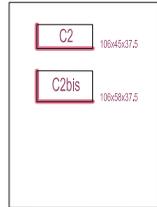
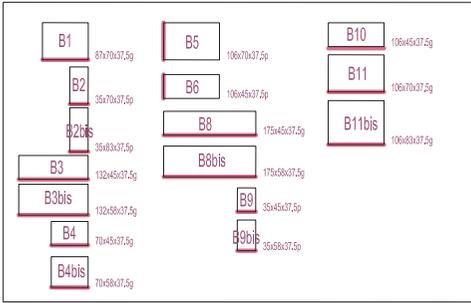
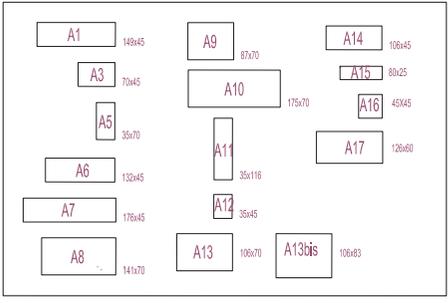


En rouge : béton
En noir : grès



⊕ mur soutènement

⊕ pique



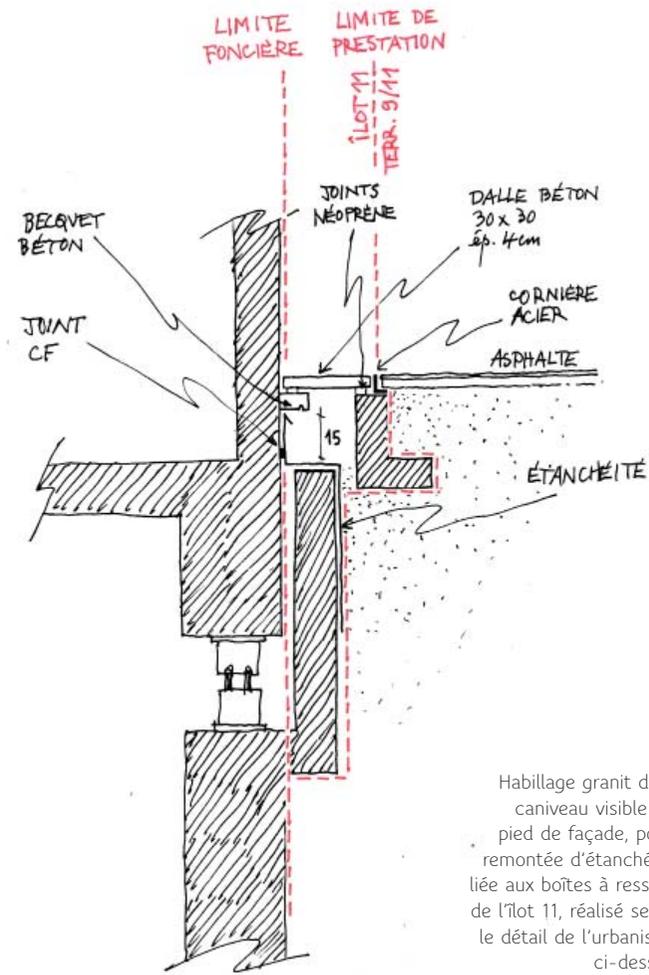
Mise au point affinée, en plan et en coupe, du calepinage de la fosse d'arbre n°1 (Terrasse 10), après coulage du béton de la fosse :

- en rouge, voiles béton de la fosse et structure béton de l'escalier (relevé géomètre)
- en vert, les différences de niveaux (entre 13 et 39cm)
- en gris, avec référence alpha-numérique, les dalles de béton crème avec pierres incrustées
- en noir, les arbres, arbustes, luminaires et bancs

Les dalles sont de trois familles A, B et C, avec respectivement une, deux ou trois faces vues. Ci-contre, la nomenclature des différents types de dalles, avec leurs cotes en trois dimensions.



La fosse d'arbres n°4 en cours d'avancement : asphalte de la voie pompiers, caniveau en pavés granit, dalles en béton crème, arbres et arbustes, bancs avec éclairage intégré, mâts lumineux, caniveau linéaire en fonte, pavés granit en pied d'immeuble. A l'angle du bâtiment commence un escalier de 12 marches de granit.



LES TERRASSES 10 et 11

ZAC Seine-Arche - Nanterre

Conception : TGTFP
(Pierre-Olivier Clerc chef de projet)
DCE et chantier : VOX

Maîtrise d'ouvrage : EPADESA

Programme :
Aménagement d'espaces publics

BET : OGI
Paysage : Florence Mercier
Éclairage : PhA
Photographies : Alex MacLean
Anne-Claude Barbier

Superficie : 15 750m²
Coût des travaux : 7 500 000€ HT

Livraison : avril 2015